

Dépêche AEF : Comue Normandie Université : le président Lamri Adoui démissionne invoquant un "problème de confiance entre partenaires"

9-12 minutes

Il y a en Normandie un "vrai problème de confiance entre partenaires", estime auprès d'AEF info le 10 décembre 2019 Lamri Adoui, président de la Comue Normandie Université, qui annonce sa démission. Avec les présidents des universités de Caen et Rouen, il "diverge sur l'ambition à donner à un projet normand, sur la vision d'une université moderne et sur les méthodes utilisées". Il reste en fonction "*a priori* jusqu'au 13 janvier". Interrogés, les deux présidents d'université se disent surpris et regrettent un "procès d'intention" ou des "formes d'interprétation gravissimes au vu des enjeux".



Lamri Adoui, président de la Comue Normandie Université

Le président de la Comue Normandie Université, Lamri Adoui, vient d'annoncer, le 9 décembre 2019 au soir en CA, sa démission qui devrait être effective le 13 janvier. Interrogé par AEF info, il pointe des divergences avec les présidents des universités de Caen et de Rouen "sur l'ambition à donner à un projet normand, sur la vision d'une université moderne et sur les méthodes utilisées". Pour lui, "leur ambition est de faire une université à deux [Caen et Rouen poursuivent un projet de fusion, [lire sur AEF info](#)] et de devenir chef de file à la place de la Comue". Il considère qu'il n'y a "pas d'envie chez eux de travailler avec leurs partenaires", qu'il "n'est pas vrai que la main est tendue à l'université du Havre". Interrogé sur ce point, son président Pascal Reghem, en fin de mandat, parle d'une "ambiance difficile".

Depuis septembre 2017, une réflexion est en effet menée pour un rapprochement des universités normandes ([lire sur AEF info](#)) qui a donné lieu à la nomination de l'IGAENR honoraire Bernard Dizambourg comme chargé de mission pour accompagner le processus, sur proposition de la ministre et du président de la région Normandie Hervé Morin (voir encadré ci-dessous).

Une démission "surprise"

Les universités de Caen et de Rouen ont tenu leur CA respectivement les 6 décembre et 29 novembre, au cours desquels mandat a été donné aux présidents de demander un scrutin indirect pour désigner les représentants qui siégeront dans les instances de la Comue, et de distinguer, en leur sein, un groupe représentant les universités et un groupe représentant les écoles afin de "mieux prendre en compte le poids des universités dans le paysage de l'ESR en Normandie". Interrogés à ce sujet le 9 décembre, le président de l'Unicaen, Pierre Denise, et celui de Rouen, Joël Alexandre, expliquent vouloir "mettre un peu de pression afin que les choses avancent" pour faire évoluer les statuts de la Comue. Ils font part de leur "surprise" face à une démission inattendue du président de la Comue.



Joël Alexandre président de l'université de Rouen Normandie

Pour Joël Alexandre, il s'agit de parvenir à "de meilleures coordinations, avec un lien plus étroit entre les conseils" des universités et ceux de la Comue, pour que "ce soient des représentants des conseils qui siègent, et non des élus sans lien direct". Selon les deux présidents, "il faut prendre en compte le poids des établissements. Or, avec le mode d'élection et de constitution des listes actuel, des établissements peuvent être davantage représentés que leur poids réel ; par exemple, il n'y a aujourd'hui aucun Biatss de l'Unicaen, simplement par le résultat du positionnement sur les listes lors des dernières élections de la Comue."

un projet de comue expérimentale qui "n'avance pas"

"Depuis décembre 2018, nous allons vers une Comue expérimentale pour alléger le mode de gouvernance et revenir aux fondamentaux de ce qu'est un espace de coopération", indique Joël Alexandre. Une version "v.0" de nouveaux statuts a été rédigée, "mais depuis juillet ça n'avance plus". Caen et Rouen plaident pour "un vote des établissements sur les nouveaux statuts courant mars pour une Comue expérimentale créée dès septembre 2020 afin de travailler sur le prochain contrat de site".

De son côté, Lamri Adoui assure qu' "il n'y a pas de problème à faire évoluer la Comue" et d'ailleurs "une v2 est prête" pour présentation au ministère. Mais la divergence avec Caen et Rouen "est le projet, pas la gouvernance ou la structuration". Il estime que "trop de temps" a été passé sur ces questions plutôt que sur "les enjeux de territoire" et reproche les deux universités d'avoir

"organisé la lenteur", avec par exemple "huit semaines entre une réunion le 21 septembre et leur réponse, pour un vote en décembre". Joël Alexandre juge ces "formes d'interprétation gravissimes au vu des enjeux, avec des dossiers qui risquent d'être fragilisés".

Lamri Adoui signale également qu'une sortie de la Comue a été soumise en comité technique par les présidents des deux universités, mais que "les syndicats ont voté contre à l'unanimité". Pour Pierre Denise, "le sens du vote de sortie à titre conservatoire a été clair : le but était de faire avancer les choses plus vite". Il souligne qu'à Rouen "les votes ont été favorables" et qu'au CT de Caen "un vote négatif ne bloque rien". Finalement, un tel vote n'a pas été soumis en CA des deux universités. Si la délibération autour d'une sortie a été retirée c'est que "les choses ont suffisamment avancé", déclare Pierre Denise. "Il n'était plus nécessaire" de mettre à l'ordre du jour du CA une sortie de la Comue pour "faire bouger les choses".

des Divergences sur les compétences de la Comue

La volonté des universités de Caen et de Rouen est désormais de "rester dans la Comue mais d'en diminuer ses missions", estime Lamri Adoui. Il évoque leur souhait formulé en réunion de mettre fin à l'accréditation de la Comue pour délivrer le doctorat, obtenue en janvier 2016, "pour retourner vers des accréditations par établissement". Autre exemple évoqué, la demande de "retirer le schéma directeur du numérique" du champ de compétence de la Comue, qu'il voit pourtant comme "une avancée considérable". Il pointe "le risque" que les établissements se retrouvent à nouveau en compétition.



Pierre Denise, président de l'université Caen-Normandie

| @DircomUnicaen

Sur le doctorat, Pierre Denise précise qu'il s'agit d'aller vers une "co-accréditation du doctorat avec la Comue", mais que "les écoles doctorales resteraient dans Normandie Université". Parlant de "symbole", il argue que "toutes les universités ont leur doctorat". "Sur le schéma directeur numérique, "ce ne doit pas être une compétence propre" de la Comue mais "de la coordination".

D'une manière générale, les deux présidents souhaitent "une Comue qui coordonne, pas une Comue de gestion". Joël Alexandre parle ainsi du "souhait d'une maison partagée", une position qu'il dit être connue "depuis avril, d'où l'incompréhension" aujourd'hui.

Lamri Adaoui en poste jusqu'au 13 janvier

Lamri Adoui reste à la tête de Normandie Université "a priori jusqu'au 13 janvier", puis un vice-président de la Comue pourra assurer l'intérim et organiser en deux mois de nouvelles élections. Si aucun ne se porte volontaire, la rectrice de la région académique normande nommera un administrateur provisoire pour la durée restante du mandat, soit trois ans et demi. Lamri Adoui souligne que "cette démission n'est pas un renoncement, c'est une volonté

d'avoir, demain, sur le territoire, des gens qui portent un projet plus ambitieux, ce qui passera par une réflexion chez les membres et dans les universités".

Université de Normandie et Normandie Université

La perspective d'une fusion des universités de Caen et de Rouen pour former une "Université de Normandie", qui pour l'instant n'associe pas Le Havre, suscite des divergences d'interprétation quant à l'évolution possible de la Comue. Pour Pierre Denise et Joël Alexandre, les deux questions sont "indépendantes" et ils considèrent que "le cadre de politique de groupement territorial reste intéressant". Pour Lamri Adoui, "les présidents ont beau dire que les dossiers ne sont pas couplés, contrairement à d'autres fusions sur le territoire, celle-ci, dans les conditions actuelles, divise et fragmente".

Pierre Denise déplore un "pur procès d'intention" et dit répéter "depuis des mois" que "l'université de Normandie n'enlèverait pas la nécessité d'une politique de site". Il se défend de toute "volonté de mainmise" et argue que "les universités de Caen et de Rouen contribuent le plus à la Comue en fournissant les trois quarts des personnels à disposition sans demander de compensation à la masse salariale ; si la volonté était que la Comue ne fonctionne pas, il suffirait de ne mettre personne à disposition, et ça s'arrêterait".



Pascal Reghem président de l'université du Havre

| ©DR.

Également interrogé par AEF info, le président de l'université du Havre, Pascal Reghem, considère "clair qu'au sein du conseil des membres de la Comue, nous avons du mal à comprendre la voie que prennent les universités de Caen et de Rouen pour faire plus ensemble au sein de Normandie Université". Si ce conseil "n'a pas vocation à remettre en cause leur volonté de constituer une 'Université de Normandie'", il demeure des difficultés à "percevoir s'il y a une interaction pour faire disparaître globalement la Comue, avec par exemple la présentation devant les CT d'une sortie de la Comue". Selon lui, "cela signifie quand même une pression pour que la Comue change selon leur volonté, en menaçant d'en sortir". Il estime que "la question reste de savoir si la réussite ou non de l'université de Normandie a pour objectif de se substituer à un projet collectif.